

Je me suis faites frapper je me suis defeendu

Par didi123, le 16/06/2016 à 19:11

bonjour je me suis faite agressè par une personne qui ma porter des coup la premiere coup ds la main obligation de porter une atelle ematome sur bras et griffe je me suis donc defendu en la giflan et elle a ete porter plainte en dit moi ce que je risque merci[smile16]

Par jacques22, le 16/06/2016 à 19:47

Bonjour,

Malheureusement, ce sont les victimes qui sont souvent condamnés en France plutôt que les coupables!

Cordialement.

Par Sleeper, le 16/06/2016 à 21:01

didi123 : Avez-vous porté plainte, ou fait constater la blessure ? L'autre personne a-t-elle été blessée ?

"Malheureusement, ce sont les victimes qui sont souvent condamnés en France plutôt que les coupables!"

Quand vous aurez fini de poster des messages inutiles...

Par jacques22, le 17/06/2016 à 08:37

Mes messages font part de la réalité! C'est la réalité que demandent les intervenants et pas des élucubrations juridiques de personnes déconnectées de cette réalité!